

l'exécution d'un dessin, à moins d'être un travail purement machinal.

Le premier principe à cet égard, celui qui fera de l'exécution d'un dessin un travail d'intelligence en même temps qu'un exercice de l'œil et de la main, c'est de s'identifier avec son modèle, de refaire à votre tour, par les mêmes moyens, ce qu'a dû faire celui que vous copiez. Si vous reproduisez un dessin, cherchez comment l'auteur du modèle a dû procéder, et faites de même; si vous traduisez en dessin une œuvre réelle d'architecture, cherchez comment son auteur a dû la dessiner pour en assurer l'exécution, et procédez de même.

Quels seront pour cela les moyens? Les diverses projections, qui se résument en plans, en coupes, en élévations. Notez bien cet ordre, car il est l'ordre logique. Ces dessins seront établis au moyen des *échelles*, proportion adoptée entre le modèle et le dessin.

Les échelles les plus simples doivent être préférées : un centimètre, un décimètre par mètre. La proportion purement décimale prête peu aux erreurs. Mais des raisons matérielles peuvent exiger d'autres échelles; elles seront en général doubles ou moitiés de celles-là : ainsi cinq millimètres ou deux centimètres, cinq ou vingt centimètres par mètre.

*Le plan* est une coupe ou section d'un édifice faite à une hauteur variable par un plan horizontal qui coupe les murs, piliers, cloisons, etc. On suppose ce plan passant à une hauteur convenable

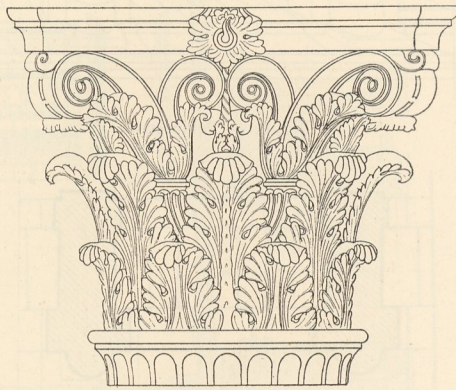


Fig. 5. — Chapiteau du temple de Mars-Vengeur, représentation en géométral.